



DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Bureau de  
l'Environnement  
Industriel

19, Avenue Foch  
BP 3718  
98846 NOUMEA  
CEDEX

Le chef de service

à

Monsieur le gérant de la société Etablissements de  
Traitement et Valorisation des déchets (ETV) Sarl  
BP 3292  
98846 NOUMEA CEDEX

Nouméa, le 05 MAR. 2009

N° 2009-11717/DENV

**Lettre recommandée + AR**

**Objet :** - Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)  
Projet d'arrêté autorisant la société ETV à exploiter une fonderie d'aluminium  
et un local de conditionnement de batteries usagées, sise ZI Ducos –  
commune de Nouméa

**Réf :** - Votre dossier de demande reçu le 06 juin 2007 complété le 25 février 2008

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, un projet d'arrêté autorisant la société Etablissements de  
Traitement et Valorisation des déchets (ETV) Sarl à exploiter une fonderie d'aluminium  
et un local de conditionnement de batteries usagées, sise Zone Industrielle de Ducos –  
commune de Nouméa.

Conformément à l'article 14 de la délibération modifiée n° 14 du 21 juin 1985, vous  
disposez **d'un délai de 8 (huit) jours** pour présenter vos observations par écrit.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le chef de Service de la Prévention des  
Pollutions et des Risques, par intérim



PJ : - Projet d'arrêté



DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

●  
SERVICE DE LA PREVENTION  
DES POLLUTIONS ET DES RISQUES●  
Bureau de l'environnement industriel

Nouméa, le

**ACCUSE DE RECEPTION**

A RETOURNER A :

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SERVICE DE LA PREVENTION DES POLLUTIONS ET DES RISQUES

Bureau de l'environnement industriel

BP 3718 - 98846 NOUMEA CEDEX

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,  
agissant en qualité de député \_\_\_\_\_,  
pour le compte de E.T.V \_\_\_\_\_,  
accuse réception du projet d'arrêté autorisant la société ETV à exploiter une fonderie  
d'aluminium et un local de conditionnement de batteries usagées, ZI Ducos -  
commune de Nouméa et de ses prescriptions techniques annexées.

A Nouméa, le 26/03 2009

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DES MINES  
ET DE L'ENERGIE  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

Service de l'industrie

N° CS 09-3160-SI-241 DIMENC

Dossier n° ICPE- 943

PROVINCE SUD Secrétariat Général		N° 598 ARRIVÉ LE												
		P	VP1	VP2	VP3	CAB	SG	SCA	RT	FT	DM	SA	DE	DL
AFFECTÉ														
COPIE														
		ASS	EWS	DC	DJS	DDR	ENV	EFE	MCF	COM	ALF			
AFFECTÉ														
COPIE														

Nouméa, le 10 FEV. 2009

SIGNALE

consultation de l'exploitant.  
8 jours de délai  
Shandy 17/02.

**BORDEREAU**

Pièces adressées à : Monsieur le Président de l'assemblée de la province Sud s/c Monsieur le Secrétaire Général		
Nombre	Sommaire	Observations
1	ETV – projet de fonderie d'aluminium et d'un local de conditionnement de batteries usagées	
1	Rapport de présentation	Pour attribution
1	Projet d'arrêté d'autorisation d'exploiter	Pour consultation de l'exploitant (article 14 de la délibération n° 14 du 21 juin 1985 modifiée) et signature éventuelle

PROVINCE SUD		ARRIVÉE LE 23 FEV. 2009												
Direction de l'Environnement		N° 9231												
		D	SPPR	SE	SM	SMT	SVM	PPRB	PZF					
AFFECTÉ														
COPIE														
OBSERVATIONS	TTU Consultation exploitant													
	2702													

Le Directeur de l'industrie, des mines et de l'énergie

Copie : DENV-SPPR